

## Exploitant d'Usine de Potabilisation

Lieux

Semaine 1 : Usine de Brêt, Chemin du Lac de Brêt 3, 1070 Puidoux

Semaine 2 : Usine du Prieuré, Le Prieuré, 1202 Genève

Semaine 3 : Station de Gonnelles, Route de Lavaux 42, 1802 Corseaux

SVGW - Formation

## Exploitant d'Usine de Potabilisation

À Puidoux, Genève et Corseaux

3 semaines de cours durant les mois de septembre à décembre

Examen en janvier de l'année suivante

Formation certifiante



*Service de l'eau de Lausanne – Usine de Saint-Sulpice*

Formation certifiante de la SVGW pour les exploitants d'usines de potabilisation !

## Exploitant d'Usine de Potabilisation

Cette formation permet de valoriser et reconnaître les compétences métier d'exploitant d'usine de potabilisation.

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Objectifs de la formation   | <ul style="list-style-type: none"><li>– Acquérir et mettre en pratique les compétences métier nécessaires pour l'exploitation optimale d'une usine de potabilisation.</li><li>– Respecter la réglementation sur la qualité de l'eau, les procédés de traitement, les paramètres de suivi et de diagnostic,</li><li>– Établir une analyse des risques détaillée.</li></ul>  |
| Inscription                 | Via le site internet de la SVGW.<br>Important : Veuillez télécharger les documents demandés (CFC, copie de la carte d'identité) lors de l'inscription.   |
| Public cible                | Exploitants d'usine de potabilisation et/ou ingénieurs qui accompagnent les exploitants dans leurs tâches.   |
| Conditions de certification | Les conditions de certification sont les suivantes :<br>CFC technique ou titre jugé équivalent avec au moins 1 ans d'expérience pratique dans une usine de potabilisation  |
| Conditions d'admission      | Aucun près-requis (6 mois d'expérience recommandé)<br><br>Note : Les sujets traités nécessitent un minimum de connaissances en mathématiques et chimie. Il est conseillé de rafraîchir ses connaissances avant le cours, si nécessaire, soit en autodidacte soit par un cours du soir organisé par une école professionnelle. Le niveau de fin de scolarité obligatoire devrait être acquis dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>– résolution d'équation simple</li><li>– règle de 3 et pourcentages</li><li>– puissances et racines</li><li>– ions (cations-anions)</li></ul> |
| Coûts                       | Prix membres : 6'000.- (+ TVA)<br>Prix non membres : 7'200.- (+ TVA)<br>(Supports de cours, examens et repas compris)  |
| Frais/annulation            | Conditions Applicables SVGW – CG – FCM sur un feuillet séparé  |
| Assurance accident          | Obligatoire pour tous les participants   |

## Exploitant d'Usine de Potabilisation

|  |   |
|--|---|
| Structure et durée du cours  | Le cours se compose de 3 modules d'une semaine chacun (détails voir ci-dessous) :   |
| Module 1<br>« Revue technologique de production d'eau potable »              | Normes de qualité de l'eau brute et de l'eau traitée, les ressources en eau, les filières de traitement, les procédés de traitements suivants : coagulation, floculation, décantation, filtration, affinage, traitements biologiques, oxydation, désinfection, traitement de mise à l'équilibre calco-carbonique. |
| Module 2<br>« Traitements classiques de potabilisation »                     | Etude d'un procédé de potabilisation complet : clarification – oxydation/désinfection – mise à l'équilibre calco-carbonique – affinage. Visites techniques.   |
| Module 3<br>« Maintenance, hygiène et sécurité en production d'eau potable » | Analyse de risque selon la méthode HACCP et réglementation de la SUVA, maintenance des appareils et fréquences des contrôles, inventaire des risques en exploitation et des risques chimiques. Visite et matériel de protection.  |
| Dates du cours   | Semaine 1 : septembre<br>Semaine 2 : novembre<br>Semaine 3 : décembre   |
| Support de cours   | Un classeur contenant les présentations   |
| Lieux du cours   | Puidoux, Genève et Corseaux   |
| <b>EXAMENS</b>   |   |
| Inscription  | Inscription automatique comprise dans le prix du cours.   |
| Certificat   | La réussite de l'examen donne droit à une certification SVGW d'exploitant d'usine de potabilisation.  |
| Conditions d'admission   | Avoir participé de manière active à plus de 80% de la formation.  |
| Durée et type d'examen   | 1 examen écrit de 3 heures et 1 examen oral de 30 minutes   |
| Règlement de l'examen  | Voir Règlement de certification des exploitants de la SVGW  |
| Lieux de l'examen  | Y-Parc, 1400 Yverdon-les-Bains  |
| Secrétariat  | SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur<br>Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne<br>Tél. 021 310 48 60, email : lausanne@svgw.ch   |